Envoyé en préfecture le 08/07/2026
Reçu en préfecture le 08/07/2026
Publié le
ID : 056-215600057-20260629-VII_2026_7-DE

COMMUNE D'ARZON
56640 MORBIHAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers : **VII-2026-7**

En exercice	**19**
Présents	**18**
Pouvoirs	**1**
Votants	**19**

L'an deux mille vingt-six,
le vingt-neuf juin, à dix-neuf heures
le Conseil Municipal de la
Commune d'ARZON (Morbihan),
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Olivier DENFER, Maire,
Date de convocation du Conseil Municipal : dix-neuf juin deux mille vingt-six
- article L2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal Administratif de Rennes 3, Contour de la Motte, CS 44416, 35044 RENNES Cedex, ou par l'application Télérecours Citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr

PRESENTS : O. DENFER - I. RONDOT – R. DUBOIS – C. PELLISSIER – F. COTTE – B. SOUILLIART – B. DE RENEVILLE – S. BOURCIER – P. SERIGNAC – C. VIALATTE – S. COTTET – J-M. DESMARS – A. GARCIA – A. LE PANSE – P. DEPLAIX – N. STEPHANY – L. TAMARELLE – J-J. MULOT
ABSENTS : Y. RIVAIN
POUVOIRS : Y. RIVAIN à I. RONDOT

Les conseillers présents représentant la majorité des membres en exercice, il a été procédé à la nomination de Mme Caridad PELLISSIER, secrétaire de séance.

Objet: Tarifs des séjours du centre de loisirs été 2026.

Les tarifs des séjours du centre de loisirs été 2026 sont à définir.

Ils ont été validés en commission enfance jeunesse et affaires scolaires le mardi 2 juin 2026.

La déclinaison des tarifs, avec l'application du quotient familial, est la suivante :

Séjour Ouistitis Camping de Port Sable à Arzon Du 04 au 6 aout (2 nuits pour 12 enfants)	
QUOTIENT FAMILIAL	Tarif séjour
De 0 à 500	25,08 €
De 501 à 700	30,09 €
De 701 à 1000	36,11 €
De 1001 à 1300	43,33 €
+ de 1301	52,00 €
Extérieurs	78,00 €

Envoyé en préfecture le 08/07/2026
Reçu en préfecture le 08/07/2026
Publié le
ID : 056-215600057-20260629-VII_2026_7-DE

Séjour Tickets sports PEP 56 à St Jacques du 06 au 10 Juillet (4 nuits pour 12 enfants)	
QUOTIENT FAMILIAL	**Tarif séjour**
De 0 à 500	76,20 €
De 501 à 700	91,44 €
De 701 à 1000	109,72 €
De 1001 à 1300	131,67 €
+ de 1301	158,00 €
Extérieurs	237,00 €

Nuitée Pass ados a L'ile D'ARZ Du 20 au 21 aout (1 nuit pour 7 enfants)	
QUOTIENT FAMILIAL	Tarif séjour
De 0 à 500	44,37 €
De 501 à 700	53,24 €
De 701 à 1000	63,89 €
De 1001 à 1300	76,67 €
+ de 1301	92,00 €
Extérieurs	138,00 €

Nuitée Pass ados Ploërmel Du 23 au 24 juillet (1 nuit pour 7 enfants)	
QUOTIENT FAMILIAL	**Tarif séjour**
De 0 à 500	50,64 €
De 501 à 700	60,76 €
De 701 à 1000	72,92 €
De 1001 à 1300	87,50 €
+ de 1301	105,00 €
Extérieurs	157,50 €

Envoyé en préfecture le 08/07/2026
Reçu en préfecture le 08/07/2026
Publié le
ID : 056-215600057-20260629-VII_2026_7-DE

Organisation de Soirées pour 7 enfants)	
QUOTIENT FAMILIAL	Tarif soirée
De 0 à 500	2,41 €
De 501 à 700	2,89 €
De 701 à 1000	3,47 €
De 1001 à 1300	4,17 €
+ de 1301	5,00 €
Extérieurs	7,50 €

Vu l'avis favorable de la commission enfance jeunesse et affaires scolaires du mardi 2 juin 2026.,

Après en avoir délibéré,
Le Conseil Municipal,

- **Valide** les tarifs des séjours du centre de loisirs été 2026,
- **Donne** mandat au Maire pour poursuivre cette décision et prendre toutes les mesures nécessaires à son exécution.

Fait et délibéré à ARZON, le 29 juin 2026.

Le Président,

Olivier DENFER

Le Secrétaire de séance,

Caridad PELLISSIER

Pour extrait certifié conforme,
Certifié exécutoire,
Publié, affiché le
Transmis au représentant de l'état le

Le Maire,

Olivier DENFER